

BUDGET 2027

LES PROFESSIONNELS DU GRAND ÂGE LANCENT UN CRI D'ALERTE : « NOUS NE POURRONS PAS AFFRONTER LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE AVEC DES MOYENS CONTRAINTS. »

À la lecture du PLF et du PLFSS 2027, le Synerpa appelle le Gouvernement et le Parlement à corriger une trajectoire qui ne donne pas encore au grand âge les moyens d'affronter le choc démographique.

Rappel des chiffres

600 000 professionnels à recruter et former dans les dix prochaines années	+1 million de personnes supplémentaires de 75 ans et plus entre 2027 et 2032	+800 000 Français qui entreront en EHPAD entre 2027 et 2032
--	--	---

LES BESOINS AUGMENTENT. LES MARGES DE MANŒUVRE SE RÉDUISENT

Hausse du coût du travail, évolution des allègements de charges, nouvelles mesures d'efficience, réforme de l'AT-MP, pression sur les finances départementales et pouvoir d'achat des personnes âgées : pris séparément, chacun de ces arbitrages peut être présenté comme une économie. Additionnés, ils réduisent la capacité du secteur à recruter, investir et accompagner les Français qui vieillissent.

Le Synerpa ne demande pas que le grand âge soit exonéré de l'effort collectif. Il demande que cet effort ne compromette pas la préparation au vieillissement.

Le secteur prendra sa part en matière d'efficience, de simplification, de prévention et de transformation de l'offre, à condition de disposer des moyens et du cadre pour agir.

C'EST UN BUDGET QUI DÉTRUIT AUJOURD'HUI, UNE CAPACITÉ D'ACCOMPAGNEMENT QU'IL FAUDRA RECRÉER DEMAIN À UN COÛT SUPÉRIEUR.

1 | LE GRAND ÂGE PRIS DANS UN EFFET CISEAUX

NOS TARIFS SONT ADMINISTRÉS. NOS COÛTS NE LE SONT PAS

Les EHPAD et les services à domicile ne disposent pas de la capacité classique d'une entreprise à répercuter librement l'augmentation de leurs coûts. Une large part de leurs ressources est déterminée ou encadrée par la puissance publique.

L'ÉQUATION 2027

COÛT DU TRAVAIL ↑	+0,8 % Revalorisation du SMIC anticipée par Rexecode au 1 ^{er} janvier 2027 +35 M€ Alors que le SMIC augmente, le niveau de SMIC retenu pour le calcul des allègements généraux de cotisations reste gelé à son niveau du 1 ^{er} janvier 2026.
CHARGES ↑	+2,1 % Inflation en juillet 2026
FINANCEMENTS QUI NE SUIVENT PAS	Mise en réserve, débasage, mesures d'efficience : la hausse du sous-ondam personnes âgées tombe à +2,6 % sur tout le secteur

AUGMENTATION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT + COÛTS QUI AUGMENTENT + FINANCEMENTS QUI N'ACCÉLÈRENT PAS = UN EFFET CISEAUX QUI MENACE LA CAPACITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

UNE INQUIÉTUDE SUR LA RÉPARTITION DES EFFORTS D'ÉCONOMIE

5,1 Md€ D'ÉCONOMIES SUR L'ONDAM ALORS QUE LE VIEILLISSEMENT S'ACCÉLÈRE : L'EFFORT NE PEUT PAS PORTER SUR LE GRAND ÂGE

Le PLFSS prévoit 5,1 Md€ d'économies sur l'ONDAM en 2027, dont 900 M€ d'efforts d'efficience dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour le SYNERPA, la répartition de cet effort devra être clarifiée : le grand âge ne peut supporter de nouvelles économies alors que les besoins liés au vieillissement s'accroissent.

En 2026, 215 M€ de crédits médico-sociaux ont déjà été placés en réserve prudentielle. À cela s'ajoute, pour 2027, un débasage de 100 M€ de l'ONDAM personnes âgées : la base 2026 est ramenée de 18,3 Md€ votés à 18,2 Md€, ce qui permet d'afficher une progression de +3,3 % en 2027, alors qu'elle n'est que de +2,6 % par rapport au montant voté en 2026.

RÉSERVE PRUDENTIELLE, DEBASAGE, EFFORTS D'EFFICIENCE... STOP ! LE GRAND ÂGE N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT

2 | EMPLOI

600 000 PROFESSIONNELS À RECRUTER : N'AUGMENTONS PAS LE COÛT DE L'EMPLOI

D'ici dix ans, près de 300 000 professionnels partiront à la retraite et 300 000 recrutements supplémentaires seront nécessaires : le grand âge doit former, recruter et fidéliser 600 000 professionnels.

TROIS ALERTES : LE DANGER DU CUMUL

ALLÈGEMENTS DE CHARGES	Dans un secteur intensif en main-d'œuvre et concentrant de nombreux salaires proches du SMIC, le gel des paramètres de la réduction générale renchérit directement le coût du travail.
APPRENTISSAGE	Le médico-social est reconnu comme secteur prioritaire pour certaines formations CPF et France VAE est consolidée. Un point de vigilance sur l'application des réformes et le devenir des financements.
AT-MP	Une individualisation accrue des taux risque de pénaliser les structures précisément parce qu'elles exercent des métiers à forte sinistralité.

ON NE PEUT PAS ANNONCER SOUTENIR UNE FILIÈRE SOUS TENSION QUI DOIT RECRUTER 600 000 PERSONNES EN MOINS DE 10 ANS ET AUGMENTER SIMULTANÉMENT LE COÛT DU TRAVAIL

AT-MP : PRÉVENIR AVANT DE PÉNALISER

+152 M€ surcoût potentiel pour les seuls EHPAD privés commerciaux dans le scénario étudié
--

Le Synerpa partage l'objectif de réduction de la sinistralité. Mais la priorité doit aller à la prévention, à la formation et à l'accès effectif aux financements CARSAT, plutôt qu'à une hausse brutale des cotisations qui réduirait les moyens d'agir.

Pas d'individualisation brutale des taux sans plan national de prévention, simplification de l'accès aux financements et évaluation préalable de l'impact économique sur les établissements et services.

3 | POUVOIR D'ACHAT, DOMICILE ET INVESTISSEMENT

NE FAISONS PAS PAYER LES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES AUX PERSONNES ÂGÉES

LE VIRAGE DOMICILIAIRE NE SE DÉCRÈTE PAS, IL SE FINANCE

Le CISAP n'est pas remis en cause dans le texte initial. Il doit le rester : toute réduction pour les activités liées à la dépendance augmenterait le reste à charge, pourrait réduire les heures d'accompagnement et fragiliserait l'emploi déclaré.

DEMANDE DU SYNERPA : MAINTIEN DU CRÉDIT D'IMPÔT À 50 % POUR LA DÉPENDANCE, EN PRESTATAIRE COMME EN MANDATAIRE.

ATTENTION À L'EFFET CISEAU SUR L'HÉBERGEMENT

Le PLF abaisse de 4 439 € à 3 000 € le plafond de l'abattement fiscal sur les pensions, tandis que le PLFSS prévoit une revalorisation différenciée. Au-delà du pouvoir d'achat des retraités, l'évolution des pensions est aussi un paramètre de la formule d'encadrement des tarifs hébergement : toute sous-revalorisation appelle donc une vigilance particulière pour les EHPAD.

LE SYNERPA S'OPPOSE A UNE SOUS-INDEXATION DES PENSIONS DE RETRAITE, ET A LA DESTABILISATION QUE CELA CREE SUR L'ÉVOLUTION DU TARIF HÉBERGEMENT ET DU POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNES ÂGÉES.

NE PAS ÉCONOMISER SUR LES DÉPARTEMENTS POUR ENSUITE FRAGILISER L'APA

Le PLF et le PLFSS 2027 demandent également un effort aux collectivités. **Les Départements sont directement concernés**, alors qu'ils financent l'APA et jouent un rôle déterminant dans le financement des services autonomie à domicile.

La nouvelle contribution budgétaire prévue par le PLF pourra atteindre **2 % des recettes réelles de fonctionnement pour les Départements concernés**, selon leur niveau de fragilité sociale. Dans le même temps, le reversement de certaines sommes dues aux collectivités est davantage étalé dans le temps.

Le Gouvernement prévoit certes **100 M€ d'aides exceptionnelles pour les Départements les plus en difficulté**, mais ne reconduit pas le fonds de sauvegarde exceptionnel mis en place en 2025 et 2026.

LE SYNERPA ALERTE : ÉCONOMISER SUR LES DÉPARTEMENTS, C'EST RISQUER DE FRAGILISER L'APA ET LE DOMICILE.

4 | LA RIPOSTE DU SYNERPA

PLF - PLFSS 2027 : CINQ LIGNES ROUGES ET DES POINTS D'APPUI À CONSOLIDER

1	LIBÉRER LES FINANCEMENTS DU GRAND ÂGE Verser intégralement les crédits destinés au secteur et mettre fin à la réserve prudentielle comme variable d'ajustement.
2	COMPENSER L'ÉVOLUTION RÉELLE DES COÛTS Aucune hausse du coût du travail induite par les pouvoirs publics sans financement correspondant pour les activités à tarifs administrés.
3	NE PAS RENDRE PLUS CHERS LES 600 000 RECRUTEMENTS Préserver les allègements adaptés aux secteurs intensifs en emplois et les aides à l'apprentissage.
4	AT-MP : PRÉVENIR AVANT DE PÉNALISER Pas d'individualisation brutale sans plan national de prévention et accès effectif aux financements.
5	SANCTUARISER LE CISAP DÉPENDANCE À 50 % Maintien en prestataire comme en mandataire.

NOTRE RÉACTION SUR LE PLF / PLFSS 2027

CE QUE NOUS SALUONS	Le médico-social reconnu comme secteur prioritaire pour le CPF ; France VAE consolidée ; aides incendie ; pas de remise en cause du CISAP par le gouvernement
CE QUI NE SUFFIT PAS	Un ONDAM PA à 18,8 Md€ : +3,3 % affichés, mais seulement +2,6 % par rapport au montant voté en 2026.
CE QUI EST INACCEPTABLE	De nouvelles économies sur le médico-social, une hausse non compensée du coût du travail et des mesures qui fragilisent le pouvoir d'achat des personnes âgées.
CE QUE NOUS DEMANDERONS AU PARLEMENT DE CORRIGER	Sécuriser l'ONDAM PA et les crédits mis en réserve ; compenser les hausses de coûts ; préserver l'apprentissage ; garantir aux départements les moyens de financer APA et SAD.